

LE FONDS POUR LE PATRIMOINE MONDIAL AFRICAIN A LA 44^e SESSION ELARGIE DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

FUZHOU, CHINE, 16-31 JUILLET 2021

FAITS SAILLANTS

34 nouveaux biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Au total, la Liste du patrimoine mondial comprend **1154** biens dont **139 sur le continent africain**.

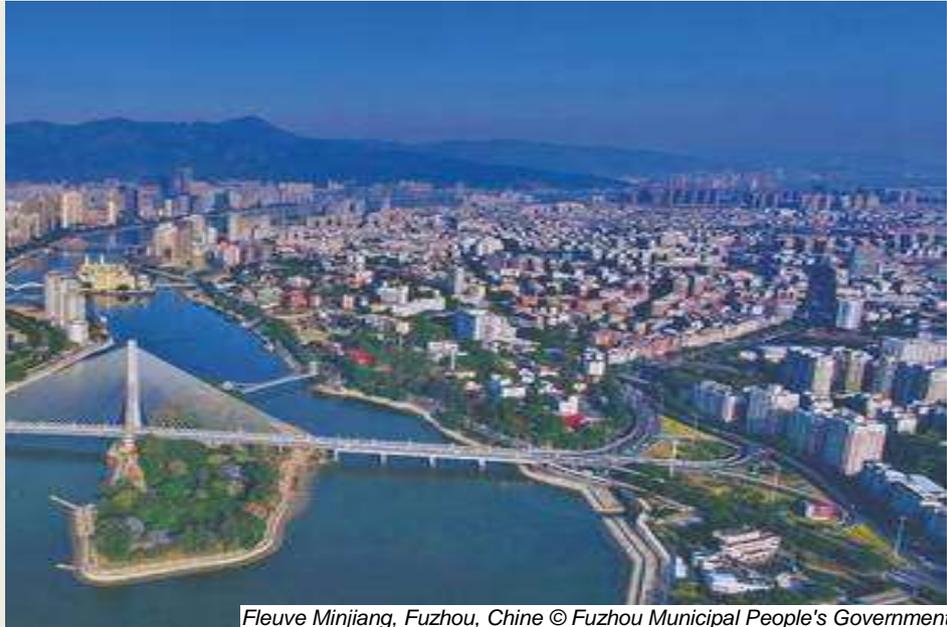
Les mosquées de style soudanais du Nord ivoirien (Côte d'Ivoire) and **le parc national de l'Ivindo** (Gabon) ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

La réserve de gibier de Selous en Tanzanie a été maintenue sur la Liste du patrimoine mondial.

Le parc national de Salonga en République Démocratique du Congo a été retiré de la Liste du patrimoine mondial en péril.

Le complexe W-Arly-Pendjari (Bénin, Burkina Faso et Niger) n'a pas été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

Un consensus obtenu sur les **sites de mémoire et la Convention du patrimoine mondial**. Le Comité a décidé de créer un groupe de travail ouvert des Etats Parties pour continuer de réfléchir sur le sujet.



Fleuve Minjiang, Fuzhou, Chine © Fuzhou Municipal People's Government.

La 44^e session élargie du Comité du patrimoine mondial s'est tenue à Fuzhou, Chine du 16 au 31 juillet 2021. La session en ligne a été présidée par Son Excellence M. Tian Xuejun, Vice-Ministre de l'Education et Président de la Commission Nationale pour l'UNESCO de la République Populaire de Chine, Président de la 44^e session élargie du Comité du patrimoine mondial.

Le Comité du patrimoine mondial a inscrit 34 nouveaux biens sur la Liste dont 2 biens africains. Le Comité a aussi approuvé l'extension de 3 biens sur la Liste.



Cérémonie d'ouverture © Fuzhou Municipal People's Government.

Le Fonds pour le patrimoine mondial africain remercie tous nos partenaires, experts et membres africains du Comité du patrimoine mondial (Egypte, Ethiopie, Mali, Nigeria, South Africa and Ouganda) pour votre inestimable soutien.

Le Comité du patrimoine mondial inscrit les **mosquées de style soudanais du nord ivoirien** et le **parc national de l'Ivindo** (Gabon) sur la Liste du patrimoine mondial

Le Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire le **Parc national de l'Ivindo** sur la Liste du patrimoine mondial au titre des critères (ix) et (x). Le parc national de l'Ivindo, situé au nord du Gabon, englobe une superficie d'environ 300 000 ha, traversée par plusieurs rivières dont la rivière Ivindo. Le parc abrite des espèces rares, menacées et endémiques de la région.

En outre, le Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire les **mosquées de style soudanais du nord ivoirien** sur la Liste du patrimoine mondial au titre des critères (ii) et (iv). Les mosquées sont les vestiges de centaines de mosquées ayant existé avec un style soudanais distinctif, spécifique à la région de la savane d'Afrique de l'Ouest, qui ont été construites entre les XVIIe et XIXe siècles au moment où commerçants et érudits se sont répandus au sud de l'Empire du Mali, prolongeant la route commerciale trans-sahariennes dans la zone forestière.

Le **FPMA** a procuré des conseils techniques et des avis d'expert ayant conduit à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial du parc de l'Ivindo et des mosquées de style soudanais du Nord ivoirien.



Parc national de l'Ivindo, Gabon © Gabon wildlife camps.

"L'inscription par l'UNESCO du parc national de l'Ivindo sur la Liste du patrimoine mondial vient récompenser les efforts du Gabon en matière de protection des forêts dont le rôle est déterminant dans la lutte contre le réchauffement climatique. Un grand jour!" Tweet par **S. E. Ali Bongo Ondimmba, Président de la République du Gabon.**

"...C'est avec une grande joie que j'accueille la décision du Comité du patrimoine mondial pour inscrire le parc national de l'Ivindo sur la Liste du patrimoine mondial. Ce chef d'œuvre de la nature mérite amplement cette désignation de patrimoine mondial..." Prof. **Lee White, Ministre de l'Eau, des Forêts, de la Mer et de l'Environnement, Gabon**



Mosquées de style soudanais du Nord ivoirien © OIPC.

"Merci au Fonds pour le patrimoine mondial africain pour tous les efforts consentis durant tout le processus qui a conduit aujourd'hui à l'inscription des mosquées de style soudanais sur la Liste du patrimoine mondial. Conscient du rôle combien important que joue le Fonds pour soutenir les pays africains, la Côte d'Ivoire s'engage à soutenir le travail du Fonds à l'instar des autres pays africains" Dr. **Harlette Badou N'guessan Kouame, Ministre de la Culture et de l'Industrie des Arts et du Spectacle, Côte d'Ivoire**



Avant la 44e session prolongée du Comité du patrimoine mondial, le Fonds pour le patrimoine mondial africain, en collaboration avec l'Ouganda, a organisé du 30 juin au 2 juillet 2021, la **5e réunion des experts africains du Comité du patrimoine mondial** en préparation de la session du Comité du patrimoine mondial. La réunion visait à réfléchir et à trouver une approche commune pour les questions soulevées dans les rapports au Comité du patrimoine mondial, y compris les rapports sur l'état de conservation et les propositions d'inscription de l'Afrique.



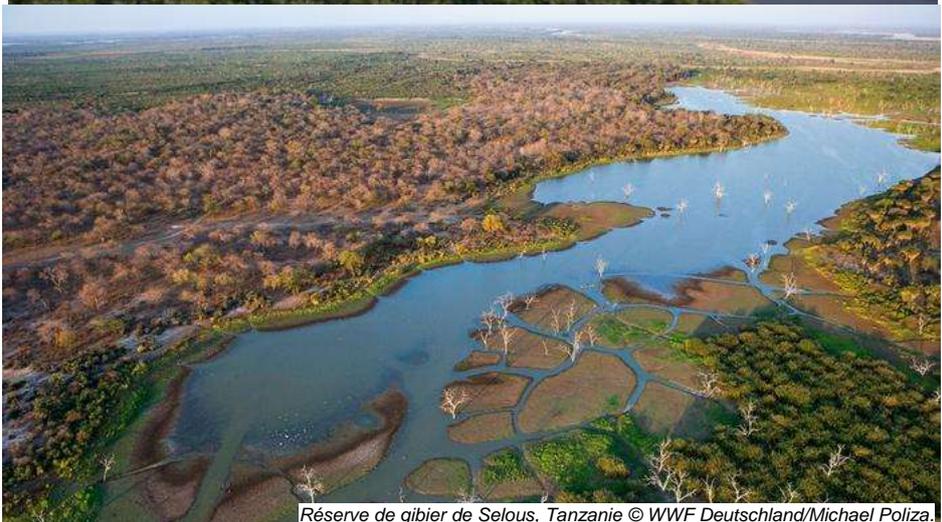
Participants, 5e réunion des experts africains membres du Comité du patrimoine mondial, 30 juin – 2 juillet 2021 ©FPMA

La réserve de gibier de Selous retenue sur la Liste du patrimoine mondial

Le Comité du patrimoine mondial a décidé de maintenir la réserve de gibier de Selous (Tanzanie) sur la Liste du patrimoine mondial suite à une proposition de l'UICN de retirer le bien de la Liste du patrimoine mondial en raison du développement des infrastructures dans les limites du bien. Le Comité du patrimoine mondial a accepté les arguments avancés par l'État partie de Tanzanie et d'autres membres du Comité principalement de la région Afrique dirigée par l'Ouganda.



Réserve de gibier de Selous, Tanzanie © WWF Deutschland/Michael Poliza.



Réserve de gibier de Selous, Tanzanie © WWF Deutschland/Michael Poliza.

Le parc national de Salonga retiré de la Liste du patrimoine mondial en péril

Le Comité du patrimoine mondial a aussi décidé de retirer le Parc national de la Salonga (République démocratique du Congo) de la Liste du patrimoine mondial en péril suite à une amélioration significative de la conservation du site. Le bien a connu ces dernières années de sérieux problèmes de conservation, notamment les activités d'extraction et le braconnage. Le bien est sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 22 ans.



FELICITATIONS RDC!!
L'UNESCO RETIRE LE PARC NATIONAL DE LA SALONGA
EN RDC DE LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PÉRIL

UNESCO
Ministère de l'Environnement, du Patrimoine et du Tourisme
Institut Congolais pour la Conservation de la Nature



Evènement parallèle : Renforcement de capacité en conservation et gestion du patrimoine mondial – vers une future coopération entre l’Afrique et la Chine

Le Fonds pour le patrimoine mondial africain a participé à l'évènement parallèle « Renforcement des capacités pour la conservation et la gestion du patrimoine mondial - vers une future coopération entre l'Afrique et la Chine » à l'occasion de la 44e session prolongée du Comité du patrimoine mondial. L'évènement en ligne a eu lieu le 19 juillet 2021 et a réuni des représentants des organisations consultatives de l'UNESCO et des experts du patrimoine chinois et africains.

M. Souayibou Varissou, directeur exécutif du Fonds pour le patrimoine mondial africain a souligné qu'aucun pays africain ne devrait être laissé pour compte sans aucun site sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il y a 12 pays en Afrique qui n'ont toujours aucun site sur la Liste du patrimoine mondial et 22 des 53 biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril sont situés en Afrique. Il a en outre souligné la nécessité d'un soutien financier accru au FPMA pour améliorer la capacité de l'Afrique à protéger le patrimoine mondial.

M. Tian Xuejun, directeur de la Commission nationale chinoise pour l'UNESCO et président de la 44e session prolongée du Comité du patrimoine mondial a déclaré que le Comité du patrimoine mondial devrait donner la priorité à l'Afrique dans la formulation des politiques, le renforcement des capacités, l'aide internationale et les processus en amont dans une tentative pour renforcer la représentativité et améliorer l'équilibre du patrimoine mondial.

La directrice du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, Dr Rössler Mechtild, a souligné que l'Afrique a un besoin urgent de renforcer ses capacités concernant les candidatures au statut de patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que la gestion et le suivi du patrimoine mondial. Dr Rössler a remercié la Chine pour son soutien à la protection du patrimoine mondial en Afrique. Selon elle, l'Afrique attend avec impatience une nouvelle coopération avec la Chine dans la protection du patrimoine mondial.



M. Souayibou Varissou, Directeur exécutif, Fonds pour le patrimoine mondial africain



M. Tian Xuejun, Directeur de la Commission Nationale Chinoise pour l'UNESCO



Dr. Mechtild Rössler, Directrice du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

Évènement parallèle : Regard vers l'avenir : points saillants du plan d'action régional pour l'Afrique, 2021/2027



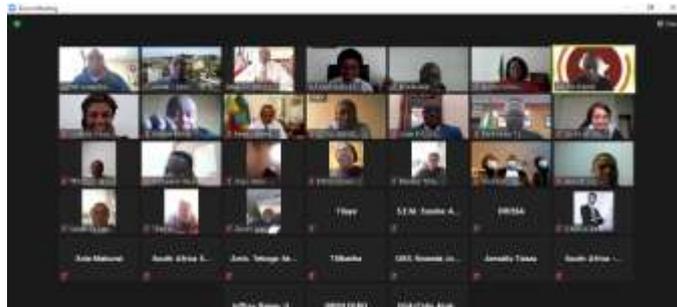
Le 30 juillet 2021, le Fonds pour le patrimoine mondial africain, en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial, a organisé un événement parallèle en ligne, « Regard vers l'avenir : points saillants du plan d'action régional pour l'Afrique (2021/2027) ». L'événement a porté sur les objectifs et les défis de la mise en œuvre du plan d'action 2021-2027 approuvé pour l'Afrique, à la suite du rapport du troisième cycle de l'exercice de rapports périodiques dans la région Afrique. La réunion a rassemblé, entre autres, la Directrice du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, le Dr Mechtild Rössler, qui a salué les réalisations remarquables réalisées.

M. Souayibou Varissou, directeur exécutif du FPMA, a félicité les États parties africains pour avoir atteint 100 % de remplissage des questionnaires. M. Varissou a exhorté tous les acteurs à s'engager sur la vision d'avoir tous les pays africains représentés sur la Liste du patrimoine mondial d'ici 2027.



Réunions de coordination avec les experts et les membres africains du Comité du patrimoine mondial

En tant que président du groupe régional 5A, l'État partie de l'Ouganda et le Fonds pour le patrimoine mondial africain ont organisé des réunions de coordination quotidiennes avec les délégations des membres du Comité du patrimoine mondial africain (Égypte, Éthiopie, Mali, Nigéria et Afrique du Sud) du 16 au 31 juillet 2021 à l'occasion de la 44e session prolongée du Comité du patrimoine mondial. Des experts du continent ont également été invités à apporter leur contribution technique sur divers sujets. Les réunions ont eu lieu chaque jour avant les sessions du Comité du patrimoine mondial avec pour but de réfléchir sur l'ordre du jour de la journée. Des questions spécifiques ont été discutées par le Groupe Afrique pour trouver une approche commune. A la suite de consultations entre les membres africains du Comité, l'Afrique du Sud a été élue Présidente du Groupe régional 5A et Vice-présidente du bureau de la 45e session du Comité du patrimoine mondial, succédant à l'Ouganda dont le mandat a expiré. Les membres du comité ont remercié l'Ouganda pour le bon leadership.



Participants aux réunions journalières de coordination du groupe Afrique



S.E. Hon. Dr. Richard Nduhura, Ambassadeur et Délégué Permanent de l'Ouganda près l'UNESCO



S.E. M. Alaa Youssef, Ambassadeur et Délégué Permanent de l'Égypte près l'UNESCO



S.E. M. Tebogo Seokolo, Ambassadeur et Délégué Permanent d'Afrique du Sud près l'UNESCO



S.E. Dr. Oumar Keita, Délégué Permanent du Mali près l'UNESCO



S.E. Dr. Hajo Sani, Déléguée Permanent du Nigeria près l'UNESCO